Docusign Envelope ID: 69201293-4CEC-4213-8CAF-FA7D4C816ABA

ADEENA CAPITAL
Société par actions simplifiée
au capital de 7 968 064 euros
Siège social : 17 Place des Reflets
92400 Courbevoie
882 698 400 RCS Nanterre

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'Associé Unique :

CIPIM, Société par actions simplifiée, au capital de 2 000 000 euros,
dont le siège social est 19 boulevard paul vaillant couturier, 94200 Ivry-sur-Seine
immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 977 619 121 R.C.S CRÉTEIL
représentée par Monsieur Lionel YVANT,

(ci-après « l'Associé Unique »)

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport de gestion du Président,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

A pris les décisions relatives à l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2024

L'associé unique, approuve les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Il décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à – 22 750 771 euros au Compte Report à nouveau.

L'Associé Unique

Lionel YVANT

Docusign Envelope ID: 69201293-4CEC-4213-8CAF-FA7D4C816ABA

ADEENA CAPITAL
Société par actions simplifiée
au capital de 7 968 064 euros
Siège social : 17 Place des Reflets
92400 Courbevoie
882 698 400 RCS Nanterre

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Comptes certifiés conformes
Son Président
Monsieur Jacques ASSANT

Assant, Jacques

2050 - Bilan Actif

(1) **BILAN - ACTIF** — DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ADEENA CAPITAL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 17 place DES REFLETS 92400 COURBEVOIE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 88269840000026 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 093 691	AG 229 831	863 860
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	13 721 901	AK	13 721 901
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	169 724	AQ 30 374	139 350
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	80 823	AU 62 485	18 338
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	17 446 358	CV 11 881 252	5 565 105
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	88 826	BI	88 826
		TOTAL (II)	BJ	32 601 327	BK 12 203 944	20 397 382
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	11 623 422	BY	11 623 422
		Autres créances (3)	BZ	6 727 728	CA 2 122 253	4 605 475
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	3 437 709	CG	3 437 709
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	106 612	CI	106 612
		TOTAL (III)	CJ	21 895 472	CK 2 122 253	19 773 219
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	54 496 799	1A 14 326 197	40 170 602

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ADEENA CAPITAL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 968 064)	DA	7 968 064
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(7 175 024)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(22 750 771)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	72 284
	TOTAL (I)	DL	(21 885 447)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 392
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	58 023 597
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 910 868
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 071 320
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	46 870
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	62 056 049
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	40 170 602

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	62 056 049
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 392

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ADEENA CAPITAL — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue { services *	FG	1 311 776	FH		FI	1 311 776	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 311 776	FK		FL	1 311 776	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	191	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 311 968	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 599 812	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	51 561	
	Salaires et traitements*					FY	109 368	
	Charges sociales (10)					FZ	49 928	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	194 239	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 122 253	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	713	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 127 876	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 815 908)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	16 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 745 567	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	18 761 567	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(18 761 567)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(22 577 475)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : SASU ADEENA CAPITAL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 072
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18 870
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	19 942
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	82 695
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18 870
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	91 672
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	193 238
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(173 295)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 331 910
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	24 082 682
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(22 750 771)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	5 173
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** / obligatoires **A9**		
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7** / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3) **HS**		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N – Charges exceptionnelles	Exercice N – Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N – Charges antérieures	Exercice N – Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

KPMG

VAL AUDIT

KPMG SA
51 avenue Simone Veil
51-57 ZAC Nice Meridia –
Immeuble Anis
06200 Nice

VAL AUDIT S.A.R.L.
122, avenue de Malakoff - 75116
PARIS

ADEENA CAPITAL S.A.S.U

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
ADEENA CAPITAL S.A.S.U
17 Place des Reflets, 92400 Courbevoie

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

VAL AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de PARIS
122, avenue de Malakoff - 75116 PARIS

KPMG

VAL AUDIT

KPMG SA
51 avenue Simone Veil
51-57 ZAC Nice Meridia –
Immeuble Anis
06200 Nice

VAL AUDIT S.A.R.L.
122, avenue de Malakoff - 75116
PARIS

ADEENA CAPITAL S.A.S.U.

17 Place des Reflets 92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société de la société ADEENA CAPITAL S.A.S.U.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels**.**

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

KPMG

VAL AUDIT

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 30 juin 2025

KPMG SA

Philippe Levert
Commissaire aux comptes

Paris, le 26 juin 2025

VAL AUDIT SARL

Bernard Bliah
Commissaire aux comptes



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 093 692	229 831	863 860	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 721 902		13 721 902	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	169 725	30 375	139 350	
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	80 824	62 485	18 338	192
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	17 446 359	11 881 253	5 565 106	29 704 338
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	88 826		88 826	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**32 601 327**	**12 203 944**	**20 397 383**	**29 704 530**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 623 423		11 623 423	4 238 380
Fournisseurs débiteurs	55 658		55 658	120
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 046		3 046	60
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	633 366		633 366	649 543
Autres créances	6 035 659	2 122 253	3 913 406	22 446 047
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 437 709		3 437 709	88 406
Charges constatées d'avance	106 612		106 612	34 262
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**21 895 473**	**2 122 253**	**19 773 220**	**27 456 819**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**54 496 800**	**14 326 197**	**40 170 603**	**57 161 349**

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 968 064	7 968 064
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 175 025	-7 417 434
Résultat de l'exercice	**-22 750 771**	**242 409**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	72 285	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-21 885 447**	**793 039**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	*3 393*	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 393	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	58 023 597	54 684 693
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 910 868	896 761
Personnel	*79 225*	
Organismes sociaux	*56 482*	*343*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*1 934 049*	*771 245*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*1 565*	*908*
Dettes fiscales et sociales	2 071 321	772 496
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 871	14 360
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**62 056 050**	**56 368 310**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**40 170 603**	**57 161 349**

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)	1 311 777	2 613 519	-1 301 742	-49,81
Chiffre d'affaires net	**1 311 777**	**2 613 519**	**-1 301 742**	**-49,81**
Autres produits	191	9	182	NS
Total produits d'exploitation	**1 311 968**	**2 613 528**	**-1 301 560**	**-49,80**
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes	2 599 812	1 370 272	1 229 540	89,73
Impôts, taxes et vers. assim.	51 561	9 438	42 124	446,34
Salaires et Traitements	109 368	194 231	-84 862	-43,69
Charges sociales	49 928	71 716	-21 788	-30,38
Amortissements et provisions	2 316 492	467	2 316 025	NS
Autres charges	714	14	699	NS
Total charges d'exploitation	**5 127 876**	**1 646 138**	**3 481 739**	**211,51**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-3 815 908**	**967 390**	**-4 783 298**	**-494,45**
Produits financiers		**745**	**-745**	**-100,00**
Charges financières	**18 761 568**		**18 761 568**	
RESULTAT FINANCIER	**-18 761 568**	**745**	**-18 762 313**	**NS**
RESULTAT COURANT AVANT IMP	**-22 577 476**	**968 136**	**-23 545 611**	**NS**
Produits exceptionnels	**19 943**	**83 814**	**-63 871**	**-76,21**
Charges exceptionnelles	**193 238**	**1 043 094**	**-849 856**	**-81,47**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-173 295**	**-959 281**	**785 985**	**-81,93**
Impôts sur les bénéfices		-233 554	233 554	-100,00
BENEFICE OU PERTE	**-22 750 771**	**242 409**	**-22 993 180**	**NS**

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ADEENA CAPITAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 40 170 603 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 22 750 771 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/06/2025 par les dirigeants.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Autres immobilisations incorporelles : 5 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.
Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.
La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Afin de rationaliser l'organisation de ses filiales, la société ADEENA CAPITAL a décidé le 5 août 2024 la dissolution sans liquidation des sociétés GROUPE ADEENA et MAXIMAC (Transmission Universelle du Patrimoine).

Ces deux TUP ont donné lieu à l'enregistrement dans les comptes clos au 31/12/2024 d'un Mali total de 32 071 765 euros réparti comme suit :

- Mali Technique : 13 607 179 euros
- Vrai Mali : 18 464 586 euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		15 008 186	192 592	14 815 593
Immobilisations incorporelles		**15 008 186**	**192 592**	**14 815 593**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		169 725		169 725
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 532		3 532
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 401	94 761	18 871	77 291
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 401**	**268 018**	**18 871**	**250 549**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	129 704 338	17 430 359	129 688 338	17 446 359
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		88 826		88 826
Immobilisations financières	**129 704 338**	**17 519 185**	**129 688 338**	**17 535 185**
ACTIF IMMOBILISE	**129 705 739**	**32 795 389**	**129 899 801**	**32 601 327**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant Acquisitions Apports Créations Réévaluations	15 008 186	268 018	17 519 185	32 795 389
Augmentations de l'exercice	**15 008 186**	**268 018**	**17 519 185**	**32 795 389**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant Cessions Scissions Mises hors service	192 592	18 871	129 688 338	129 899 801
Diminutions de l'exercice	**192 592**	**18 871**	**129 688 338**	**129 899 801**

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :-des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ADEENA INGENIERIE 92400 COURBEVOIE	20 000	-1 968 025	80,00	-799 470
SAS ADEENA RESIDENTIEL 44300 NANTES	506 331	4 506 876	100,00	-559 042
SASU PASS RENOV 92400 COURBEVOIE	100 000	-43 526	100,00	-5 958
SAS ENR'CERT 92400 COURBEVOIE	500 004	1 300 634	100,00	-1 030 630
SASU NEUTRALI 92400 COURBEVOIE	714 300	4 561 766	70,00	12 035
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	17 446 359	5 565 106			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		422 424	192 592	229 831
Immobilisations incorporelles		**422 424**	**192 592**	**229 831**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		30 375		30 375
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		256		256
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 209	61 020		62 229
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 209**	**91 651**		**92 860**
ACTIF IMMOBILISE	**1 209**	**514 075**	**192 592**	**322 691**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 546 590 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	88 826		88 826
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 623 423	11 623 423	
Autres	6 727 728	6 727 728	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	106 612	106 612	
Total	**18 546 590**	**18 457 763**	**88 826**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Identité de la société consolidante

La société Adeena Capital est membre d'un groupe consolidé.
La société mère consolidant les comptes est la société Actium.

Produits à recevoir

	Montant
FAE Groupe Adeena Capital	1 176 013
Fournisseurs - RRR à obtenir	46 980
Etat - produits à recevoir	5 213
Intérêts courus TUP Maximac	803
Total	**1 229 008**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000 000	11 881 253	100 000 000	11 881 253
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		2 122 253		2 122 253
Total	**100 000 000**	**14 003 506**	**100 000 000**	**14 003 506**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		2 122 253		
Financières		16 000		
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenu	Justification
Dépréciation titres participation Enr'cert	11 765 253		
Dépréciation titres participation Pass Renov	100 000		
Dépréciation titres particpation Alto	16 000		
TOTAL	**11 881 253**		

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 7 968 064,00 euros décomposé en 7 968 064 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-7 417 434
Résultat de l'exercice précédent	242 409
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-7 175 025**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-7 175 025
Total des affectations	**-7 175 025**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	7 968 064				7 968 064
Report à Nouveau	-7 417 434	-7 175 025	-7 175 025	-7 417 434	-7 175 025
Résultat de l'exercice	242 409	-242 409	-22 750 771	242 409	-22 750 771
Provisions réglementées			72 285		72 285
Total Capitaux Propres	**793 039**	**-7 417 434**	**-29 853 511**	**-7 175 025**	**-21 885 447**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		72 285		72 285
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		**72 285**		**72 285**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode lnéaire.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 62 056 050 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 393	3 393		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 910 868	1 910 868		
Dettes fiscales et sociales	2 071 321	2 071 321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	58 070 468	58 070 468		
Produits constatés d'avance				
Total	**62 056 050**	**62 056 050**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	280 980			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 346 822
Banque - Intérêts courus	338
Associés - intérêts courus	280 980
Dettes provis. pr congés à payer	15 961
Prov RTT	698
Dettes provis. pr partic. salariés	7 565
Personnel - autres charges à payer	55 000
Charges sociales s/congés à payer	6 528
Prov Charges sur prov RTT	282
Charges sociales - charges à payer	34 812
FORMATION CONTINUE	107
AAE Groupe Adeena Capital	42 000
Total	**1 791 094**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	106 612		
Total	**106 612**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	1 311 777		1 311 777
TOTAL	**1 311 777**		**1 311 777**

Autres informations

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**4**	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 415 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

KPMG

VAL AUDIT

KPMG SA
51 avenue Simone Veil
51-57 ZAC Nice Meridia –
Immeuble Anis
06200 Nice

VAL AUDIT S.A.R.L.
122, avenue de Malakoff - 75116
PARIS

ADEENA CAPITAL S.A.S.U

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
ADEENA CAPITAL S.A.S.U
17 Place des Reflets, 92400 Courbevoie

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

VAL AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de PARIS
122, avenue de Malakoff - 75116 PARIS

KPMG

VAL AUDIT

KPMG SA
51 avenue Simone Veil
51-57 ZAC Nice Meridia –
Immeuble Anis
06200 Nice

VAL AUDIT S.A.R.L.
122, avenue de Malakoff - 75116
PARIS

ADEENA CAPITAL S.A.S.U.

17 Place des Reflets 92400 Courbevoie

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société de la société ADEENA CAPITAL S.A.S.U.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels**.**

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 30 juin 2025

KPMG SA

Philippe Levert
Commissaire aux comptes



Paris, le 26 juin 2025

VAL AUDIT SARL

Bernard Bliah
Commissaire aux comptes



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 093 692	229 831	863 860	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 721 902		13 721 902	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	169 725	30 375	139 350	
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	80 824	62 485	18 338	192
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	17 446 359	11 881 253	5 565 106	29 704 338
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	88 826		88 826	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**32 601 327**	**12 203 944**	**20 397 383**	**29 704 530**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 623 423		11 623 423	4 238 380
Fournisseurs débiteurs	55 658		55 658	120
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	3 046		3 046	60
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	633 366		633 366	649 543
Autres créances	6 035 659	2 122 253	3 913 406	22 446 047
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 437 709		3 437 709	88 406
Charges constatées d'avance	106 612		106 612	34 262
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**21 895 473**	**2 122 253**	**19 773 220**	**27 456 819**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**54 496 800**	**14 326 197**	**40 170 603**	**57 161 349**

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 968 064	7 968 064
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 175 025	-7 417 434
Résultat de l'exercice	**-22 750 771**	**242 409**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	72 285	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-21 885 447**	**793 039**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	*3 393*	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 393	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	58 023 597	54 684 693
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 910 868	896 761
Personnel	*79 225*	
Organismes sociaux	*56 482*	*343*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*1 934 049*	*771 245*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*1 565*	*908*
Dettes fiscales et sociales	2 071 321	772 496
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 871	14 360
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**62 056 050**	**56 368 310**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**40 170 603**	**57 161 349**

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)	1 311 777	2 613 519	-1 301 742	-49,81
Chiffre d'affaires net	**1 311 777**	**2 613 519**	**-1 301 742**	**-49,81**
Autres produits	191	9	182	NS
Total produits d'exploitation	**1 311 968**	**2 613 528**	**-1 301 560**	**-49,80**
Charges d'exploitation				
Autres achats & charges externes	2 599 812	1 370 272	1 229 540	89,73
Impôts, taxes et vers. assim.	51 561	9 438	42 124	446,34
Salaires et Traitements	109 368	194 231	-84 862	-43,69
Charges sociales	49 928	71 716	-21 788	-30,38
Amortissements et provisions	2 316 492	467	2 316 025	NS
Autres charges	714	14	699	NS
Total charges d'exploitation	**5 127 876**	**1 646 138**	**3 481 739**	**211,51**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-3 815 908**	**967 390**	**-4 783 298**	**-494,45**
Produits financiers		**745**	**-745**	**-100,00**
Charges financières	**18 761 568**		**18 761 568**	
RESULTAT FINANCIER	**-18 761 568**	**745**	**-18 762 313**	**NS**
RESULTAT COURANT AVANT IMP	**-22 577 476**	**968 136**	**-23 545 611**	**NS**
Produits exceptionnels	**19 943**	**83 814**	**-63 871**	**-76,21**
Charges exceptionnelles	**193 238**	**1 043 094**	**-849 856**	**-81,47**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-173 295**	**-959 281**	**785 985**	**-81,93**
Impôts sur les bénéfices		-233 554	233 554	-100,00
BENEFICE OU PERTE	**-22 750 771**	**242 409**	**-22 993 180**	**NS**

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ADEENA CAPITAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 40 170 603 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 22 750 771 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/06/2025 par les dirigeants.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Autres immobilisations incorporelles : 5 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.
Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.
La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Afin de rationaliser l'organisation de ses filiales, la société ADEENA CAPITAL a décidé le 5 août 2024 la dissolution sans liquidation des sociétés GROUPE ADEENA et MAXIMAC (Transmission Universelle du Patrimoine).

Ces deux TUP ont donné lieu à l'enregistrement dans les comptes clos au 31/12/2024 d'un Mali total de 32 071 765 euros réparti comme suit :

- Mali Technique : 13 607 179 euros
- Vrai Mali : 18 464 586 euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		15 008 186	192 592	14 815 593
Immobilisations incorporelles		**15 008 186**	**192 592**	**14 815 593**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		169 725		169 725
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 532		3 532
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 401	94 761	18 871	77 291
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 401**	**268 018**	**18 871**	**250 549**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	129 704 338	17 430 359	129 688 338	17 446 359
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		88 826		88 826
Immobilisations financières	**129 704 338**	**17 519 185**	**129 688 338**	**17 535 185**
ACTIF IMMOBILISE	**129 705 739**	**32 795 389**	**129 899 801**	**32 601 327**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant Acquisitions Apports Créations Réévaluations	15 008 186	268 018	17 519 185	32 795 389
Augmentations de l'exercice	**15 008 186**	**268 018**	**17 519 185**	**32 795 389**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant Cessions Scissions Mises hors service	192 592	18 871	129 688 338	129 899 801
Diminutions de l'exercice	**192 592**	**18 871**	**129 688 338**	**129 899 801**

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Notes sur le bilan

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :-des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ADEENA INGENIERIE 92400 COURBEVOIE	20 000	-1 968 025	80,00	-799 470
SAS ADEENA RESIDENTIEL 44300 NANTES	506 331	4 506 876	100,00	-559 042
SASU PASS RENOV 92400 COURBEVOIE	100 000	-43 526	100,00	-5 958
SAS ENR'CERT 92400 COURBEVOIE	500 004	1 300 634	100,00	-1 030 630
SASU NEUTRALI 92400 COURBEVOIE	714 300	4 561 766	70,00	12 035
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	17 446 359	5 565 106			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		422 424	192 592	229 831
Immobilisations incorporelles		**422 424**	**192 592**	**229 831**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		30 375		30 375
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		256		256
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 209	61 020		62 229
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 209**	**91 651**		**92 860**
ACTIF IMMOBILISE	**1 209**	**514 075**	**192 592**	**322 691**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 546 590 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	88 826		88 826
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 623 423	11 623 423	
Autres	6 727 728	6 727 728	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	106 612	106 612	
Total	**18 546 590**	**18 457 763**	**88 826**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Identité de la société consolidante

La société Adeena Capital est membre d'un groupe consolidé.
La société mère consolidant les comptes est la société Actium.

Produits à recevoir

	Montant
FAE Groupe Adeena Capital	1 176 013
Fournisseurs - RRR à obtenir	46 980
Etat - produits à recevoir	5 213
Intérêts courus TUP Maximac	803
Total	**1 229 008**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	100 000 000	11 881 253	100 000 000	11 881 253
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		2 122 253		2 122 253
Total	**100 000 000**	**14 003 506**	**100 000 000**	**14 003 506**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		2 122 253		
Financières		16 000		
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

	Montant	Valeur Retenu	Justification
Dépréciation titres participation Enr'cert	11 765 253		
Dépréciation titres participation Pass Renov	100 000		
Dépréciation titres particpation Alto	16 000		
TOTAL	**11 881 253**		

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 7 968 064,00 euros décomposé en 7 968 064 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-7 417 434
Résultat de l'exercice précédent	242 409
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-7 175 025**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-7 175 025
Total des affectations	**-7 175 025**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	7 968 064				7 968 064
Report à Nouveau	-7 417 434	-7 175 025	-7 175 025	-7 417 434	-7 175 025
Résultat de l'exercice	242 409	-242 409	-22 750 771	242 409	-22 750 771
Provisions réglementées			72 285		72 285
Total Capitaux Propres	**793 039**	**-7 417 434**	**-29 853 511**	**-7 175 025**	**-21 885 447**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		72 285		72 285
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		**72 285**		**72 285**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode lnéaire.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 62 056 050 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 393	3 393		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 910 868	1 910 868		
Dettes fiscales et sociales	2 071 321	2 071 321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	58 070 468	58 070 468		
Produits constatés d'avance				
Total	**62 056 050**	**62 056 050**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	280 980			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 346 822
Banque - Intérêts courus	338
Associés - intérêts courus	280 980
Dettes provis. pr congés à payer	15 961
Prov RTT	698
Dettes provis. pr partic. salariés	7 565
Personnel - autres charges à payer	55 000
Charges sociales s/congés à payer	6 528
Prov Charges sur prov RTT	282
Charges sociales - charges à payer	34 812
FORMATION CONTINUE	107
AAE Groupe Adeena Capital	42 000
Total	**1 791 094**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	106 612		
Total	**106 612**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	1 311 777		1 311 777
TOTAL	**1 311 777**		**1 311 777**

Autres informations

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**4**	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 5 415 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.